



# Le compte n'y est pas... **Mobilisation !!**



## **Pour l'École Le Service Public Ses personnels**

Postes  
Conditions de travail  
Rythmes  
108h  
Salaires

### **Grève jeudi 31 janvier**

À l'appel de la FSU, CGT,  
Solidaires

—————  
**Manifestation  
11h30**

**Place de la République**

—————  
**Assemblée Générale des  
personnels pour discuter des suites  
9h30**

**bourse du travail de  
Bordeaux**

POUR une réforme ambitieuse de l'école et de ses rythmes :

- **pour** prendre en compte l'intérêt des enfants et de leur rythme dans l'organisation de la semaine et de l'année
- **pour** des changements sur le temps scolaire pour assurer la réussite de tous les élèves (baisse d'effectifs, RASED, plus de maîtres que de classes, formation continue, programmes...) et refuser de faire glisser la prise en charge de la difficulté scolaire hors du temps scolaire
- **pour** de meilleures conditions de travail des enseignant-e-s avec une reconnaissance institutionnelle du temps véritable de travail
- **pour** une revalorisation salariale de tous les enseignant-e-s
- **pour** l'égalité de tous les enfants dans la prise en charge périscolaire avec financement garanti par l'état

**Une réforme ambitieuse nécessite du temps, de la concertation et un financement par l'état.**

**A AFFICHER**

**Pour l'Ecole, le Service Public  
et ses personnels**

# Mobilisation !!!



## 108h et temps de service

Le ministre a présenté un projet de redéfinition des 108h :

- 36 heures d'APC au lieu des 60h d'AP
- 24 heures de concertation en plus (soit 48 heures en tout)
- 18h d'action de formation dont une partie d'animations pédagogiques
- 6 heures pour les conseils d'école

Pour le SNUipp-FSU, le compte n'y est pas! Il faut une réécriture du décret sur les obligations de service.

**Ensemble, revendiquons trois heures de concertation par semaine**, qui ne peuvent se mettre en place que sur l'intégralité du volume des APC.

**Ensemble, revendiquons une réduction du temps de service** pour tenir compte de toutes les dimensions du travail invisible que nous faisons.

## Rythmes scolaires

En décidant de mener une réforme des rythmes scolaires sans tenir compte des remarques et propositions des organisations syndicales, le ministre n'a apporté aucune réponse aux attentes des enseignant-e-s des écoles.

**De plus, le décret ministériel sur l'aménagement du temps scolaire est inacceptable:**

- Il n'apporte pas de réelle amélioration du rythme des élèves
- Il n'apporte aucune garantie d'un temps périscolaire gratuit et de qualité pour tous les élèves.
- Ce texte remplace l'aide personnalisée par des « activités pédagogiques complémentaires » hors temps de classe.
- Une semaine de 4,5 jours sans réduction du temps de travail enseignants risque d'entraîner des mercredis après-midi de réunions.
- Ce décret permet qu'une organisation scolaire soit décidée sans passer par les conseils d'école, voire même contre eux et contre l'avis des enseignants.

## 23 janvier et 31 janvier : le changement c'est l'action !

Effectifs, aide aux élèves en difficulté, remplacement, formation initiale et continue mais aussi injonctions et contrôles tatillons, ces dernières années, nos conditions de travail et d'exercice du métier se sont fortement dégradées.

Le 23 janvier, partout en France, le SNUipp-FSU appelle les enseignant-e-s à participer à une journée nationale d'interpellation du ministre et de ses représentant-e-s. Il s'agit bien de porter l'exigence d'être enfin entendu-e-s sur les changements nécessaires dans nos conditions de travail pour faire réussir les élèves : baisse des effectifs, réduction du temps de travail et temps supplémentaire pour travailler en équipe, programmes adaptés, Rased réhabilités, vrais temps de formation continue, fin des injonctions et relation de confiance avec l'institution, ...

Il s'agit aussi de réaffirmer qu'une réforme des rythmes scolaires ne peut se faire sans, voire contre, les enseignant-e-s. Plus généralement, la refondation de l'école pour être durable, efficace et permettre ainsi la réussite des élèves doit s'appuyer sur l'avis et l'engagement des enseignant-e-s.

## **Salaire**

Depuis 2000, du fait du gel du point d'indice, nous avons perdu 13% de pouvoir d'achat.

Le gouvernement a annoncé qu'il continuerait ce gel pour au moins deux ans. À cela s'ajoute le refus d'abroger le jour de carence  
C'est inacceptable !

Les enseignant-e-s du premier degré en France sont parmi les plus mal payé-e-s des pays européens.

**Ensemble revendiquons des hausses de salaires conséquentes, le rattrapage des pertes cumulées de pouvoir d'achat et l'abrogation du jour de carence !**

**C'est pour tout cela que la FSU a voté contre ce projet de décret et exige sa réécriture totale. Ensemble exigeons une réforme des rythmes qui respecte les élèves et les personnels !**

## **Postes**

La Gironde a eu une dotation de 111 postes pour l'année prochaine. Mais d'après les prévisions du rectorat, il y aura aussi près de 2000 élèves supplémentaires qui consommeront 98 des postes attribués.

**Nous n'aurons donc que 13 postes pour améliorer l'existant !**

Classes surchargées, remplacement, scolarisation des 2 ans, RASED...

**Plus que jamais un plan de rattrapage de 300 postes est indispensable !**

Mais au-delà, la question urgente de notre pouvoir d'achat doit être traitée.

Le SNUipp-FSU a lancé une pétition en faveur d'une amélioration des rémunérations des enseignant-e-s.

Le 31 janvier, le SNUipp-FSU, appelle les enseignant-e-s à participer massivement à la journée de grève et de manifestations dans le cadre de la journée d'action de toute la fonction publique à l'appel de la FSU, la CGT et Solidaires pour l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice, l'abrogation du jour de carence et l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des Services Publics.

Autant d'exigences que nous défendrons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre de la fonction publique concernant les rémunérations.

## **Journée d'action mercredi 23 janvier**

**10 h Rassemblement et AG**  
devant l'Inspection Académique

**14 h Réunion de préparation carte scolaire**

Salle du Grand-Parc

(Ces 3 heures de RIS (réunion d'information syndicale) sont récupérables sur une animation pédagogique dans l'année.)

## **Grève jeudi 31 janvier**

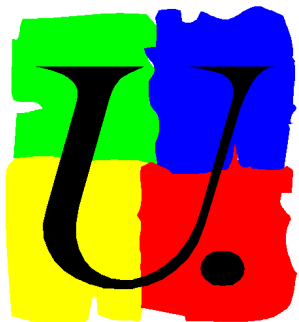
À l'appel de la FSU, CGT, Solidaires

**Manifestation 11h30 Place de la  
République**

**Assemblée Générale**

des personnels pour discuter des suites

**9h30 bourse du travail de Bordeaux**



## **Journée de grève dans la Fonction publique le 31 janvier 2013 : le changement, c'est l'action !**

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent et indispensable maintenant de changer de cap ! Et la crise ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

Alors que des discussions sont en cours dans le cadre d'un agenda social de la Fonction publique, le gouvernement doit permettre à la Fonction Publique et aux services publics de jouer tout leur rôle. Leur action est un puissant moyen pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Le rôle de l'État est aujourd'hui de donner les capacités d'agir pour améliorer la qualité des services rendus à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et dans le même temps d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agents.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires appellent les agents de la Fonction publique à une journée de grève le 31 janvier prochain et à participer aux initiatives locales de mobilisation (rassemblements, manifestations...). Elles considèrent que les enjeux nécessitent une intervention la plus large possible des personnels. C'est pourquoi, elles poursuivent les contacts avec toutes les organisations syndicales de la Fonction publique pour une mobilisation massive le 31 janvier et pour construire ensemble les suites nécessaires.

Le 31 janvier, elles porteront des revendications pour :

- l'emploi en exigeant un moratoire immédiat sur les suppressions d'emplois et des créations partout où cela est nécessaire,
- les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice
- l'abrogation du jour de carence
- l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.

Autant d'exigences que nous défendrons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre concernant les rémunérations.

Paris le 10 janvier 2013